



METTRE EN PLACE
UN PROJET
DE SOLIDARITE
INTERNATIONALE



MÉMO JSI

L'ANIMATION FONCTIONNE SUR LE MÊME PRINCIPE QU'UN MÉMOYR. SUR CHAQUE CARTE IL Y A UN LOGO REPRÉSENTANT UN CRITÈRE DE LA SUBVENTION.

Durée	Type d'animation	Nombre d'animateur·ice·s	Nombre de participant·e·s
30 min	memory	1	10-20



Public ciblé : tout public



Dernière date de mise à jour :
10/04/2026



Type d'espace : nécessité d'avoir une table



Créé par/pour : E&D



Matériel :

- Les cartes
- La trame
- Une table
- La fiche récapitulative des points de vigilance pour le JSI
- La fiche récap des critères du JSI



Objectifs pédagogiques :

- Permettre aux animé.e.s de mieux comprendre et s'appropriier les critères (nombreux et parfois complexe) du JSI.



Deux équipes se forment (ou plus en fonction du nombre de participant.e.s). Chaque équipe tout à tour, retourne deux cartes et essaie de trouver des paires (même logo). Si elle arrive à retourner deux mêmes cartes, la personne qui anime explique à quel critère le logo fait référence et peut donner des détails, précisions. Lorsqu'une équipe trouve deux logos identiques elle peut rejouer. Le jeu poursuit cette logique jusqu'à ce que toutes les paires soient trouvées.

La version présente dans le classeur pédagogique ne tient pas compte du changement récent des critères du JSI. Les nouveaux critères/ dossier sont accessibles via le site du Fonjep.

Introduction au dispositif JSI / VVSI

Histoire

1. Le JSI est porté par le MEAE (Logo du MEAE) et piloté par le FONJEP (logo du FONJEP)
2. Le JSI existe depuis 1997 et a déjà permis aux projets de 2000 groupes et 18500 jeunes de voir le jour (Chiffres stylisés)

Objectifs du dispositif

1. Objectif 1 : Permettre aux jeunes du pays partenaire de se rencontrer, d'échanger et d'agir ensemble
2. Objectif 2 : Promouvoir les activités collectives, solidaires et durables
3. Objectif 3: Encourager l'action des organisations de jeunesse en faveur de la paix, de la cohésion sociale, de l'implication des jeunes dans la vie locale et la démocratisation des sociétés.

Réponses des cartes

1/ Symbole « carnet de notes »

La demande de subvention est réalisée par une association française de loi 1901.

2/ Symbole « mains serrées »

Le projet est accompagné par une structure marraine habilitée à parrainer des projets JSI. Le parrain accompagne dans le montage du dossier, dans la formation et la construction du projet.

3/ Symbole « avion »

Le projet se réalise en France ou au sein d'un pays éligible à l'Aide Publique au Développement (APD) (donc attention à l'éligibilité du pays) dont le contexte

sécuritaire est jugé bon par les services du MEAE. (Voir sur le site du Ministère, rubrique conseils aux voyageurs où les pays classés par couleurs en fonction de la sécurité -> pas possible de partir dans une zone « rouge »).

4/ Symbole « balance »

Le projet se réalise en partenariat avec un groupe de jeunes et un partenaire membre de la société civile locale, situés au sein du pays partenaire (ça peut être une association mais pas nécessairement, en revanche ça ne peut pas être une collectivité locale ou un organe politique).

La liste des jeunes locaux est obligatoire pour tout dépôt de dossier. Les deux groupes de jeunes ont déjà noué le dialogue, dans le cadre de la co-construction de leur projet, avant la sélection du dossier par le Fonjep et ses partenaires.

5/ Symbole « 4 »

Les groupes français et partenaires sont composés d'entre 4 et 16 jeunes âgés de 15 à 25 ans, le JSI est un dispositif dédié aux jeunes. Maximum 20% des jeunes par groupe peuvent déjà avoir participé à un projet JSI dans le passé.

Possible de partir avec des personnes mineures (procédures spéciales d'encadrement si 7 mineurs ou plus)

6/ Symbole « sablier »

Le projet a une durée de minimum 15 jours dont 10 jours minimum consacrés à l'action de solidarité.

7/ Symbole « dollars »

La demande de subvention ne peut excéder 10 000 euros. La subvention JSI ne peut pas représenter plus de 60% du budget total du projet. 90% versés à la demande, 10% au retour après le bilan (via le parrain).

8/ Symbole « ballon »

Le projet concerne une action interculturelle de solidarité internationale :

- projets à caractère social
- projets culturels (attention à conserver une dimension SI)
- projets sportifs (attention à conserver une dimension SI : exemple les enjeux mondiaux, sociaux économiques du foot...)
- projets de santé (attention aux critères spécifiques = formation spécifique en amont + encadrement d'un professionnel de santé + pas posture de sachant...)
- projets à caractère environnemental
- projets d'éducation et de sensibilisation
- chantiers...

9/ Symbole « parasol »»

Le projet s'inscrit dans le long terme et a un impact durable.

Il ne peut pas être :

- un projet de collecte/dons
- un projet de soutien scolaire
- un voyage ou un stage diplômant
- un projet dispersé (tous les jeunes doivent être au même endroit pendant le projet)
- un projet de convoi de véhicules (type Europ'Raid)
- un projet à l'initiative du pays partenaire...

10/ Symbole « Terre »»

Le projet intègre obligatoirement des temps d'échanges et de découvertes interculturelles en dehors de l'action de solidarité internationale choisie (soirée débats, visites, jeux permettant d'échanger sur une thématique ou la culture des uns et des autres, etc.).

11/ Symbole « étudiantes »»

La participation à une formation au départ et à l'interculturalité par le groupe de jeunes concerné par un départ à l'étranger (pour les projets en réciprocité, les jeunes partenaires sont donc concernés) est obligatoire.

Idéalement les jeunes du pays partenaires doivent aussi se préparer à l'accueil interculturel

12/ Symbole « calendrier »»

Subvention régionalisée
4 sessions de dépôt par ans
cf. calendrier

dépôt du dossier écrit
jury (oral) où 3 jeunes minimum sont présents

13/ Symbole « appareil photo »»

Une action de restitution est prévue et devra obligatoirement avoir lieu avant le rendu du bilan (au minimum en France)

La durabilité est un critère essentiel de même que la prise en compte de l'ECSI : comment les jeunes vont poursuivre leur engagement pour la SI en France

14/ Symbole « cœur »»

Critères additionnels (cf. dossier d'informations)

++ participation des jeunes comme acteurs du projet (élaboration, rédaction du dossier etc)

15/ Symbole « joker »»

Exemple de projets : AESFA

16/ Symbole « joker »»

Exemple de projets : Yes Akademia Inde

**Récapitulatif des points de vigilance
pour établir l'éligibilité d'un projet aux dispositifs JSI VVVS**

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ	QUESTIONS GUIDES POUR LE PARRAIN	O K ?
Porteur de projet	Le projet est-il bien déposé par une association de loi 1901 ?	
Age	Chaque jeune impliqué dans le projet a-t-il bien entre 15 et 25 ans ?	
Nombre de jeunes	Le nombre de jeunes français impliqués dans le projet est-il bien compris entre 4 et 16 ?
Implication des jeunes	Le projet présenté permet-il de révéler l'implication des jeunes dans l'organisation du projet ?	
Nombre d'encadrants	Pour le JSI : Pour le VVVS :	
Rencontre interculturelle	Le projet proposé dispose-t-il bien des deux dimensions suivantes : - une dimension « échanges interculturels » entre jeunes - une dimension « action de solidarité internationale » (projet concret) ? Un groupe de jeunes partenaires est-il bien identifié et impliqué dans le projet ? Le groupe de jeunes français va-t-il bien consacré 10 jours consécutifs minimum à l'action et l'échange avec les partenaires ?	
Pérennité	Une réflexion et des garanties sur la pérennité du projet ont-elles bien été présentées dans le projet ?	
Réalité du budget	Le budget présenté paraît-il cohérent vis-à-vis de l'action envisagée ? Vis-à-vis du coût de la vie sur place ?	
Implication financière des porteurs de projet	Une part d'autofinancement est-elle bien présentée dans le budget prévisionnel ?	
Restitution	Une restitution est-elle bien prévue en France comme dans le pays partenaire ?	
Sécurité	La zone sur laquelle souhaite se rendre les jeunes est-elle classée en zone verte ou jaune par le MEAE ?	

**Récapitulatif des points de vigilance
pour établir l'éligibilité d'un projet aux dispositifs JSI VVVS**

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ	QUESTIONS GUIDES POUR LE PARRAIN	O K ?
Porteur de projet	Le projet est-il bien déposé par une association de loi 1901 ?	
Age	Chaque jeune impliqué dans le projet a-t-il bien entre 15 et 25 ans ?	
Nombre de jeunes	Le nombre de jeunes français impliqués dans le projet est-il bien compris entre 4 et 16 ?
Implication des jeunes	Le projet présenté permet-il de révéler l'implication des jeunes dans l'organisation du projet ?	
Nombre d'encadrants	Pour le JSI : Pour le VVVS :	
Rencontre interculturelle	Le projet proposé dispose-t-il bien des deux dimensions suivantes : - une dimension « échanges interculturels » entre jeunes - une dimension « action de solidarité internationale » (projet concret) ? Un groupe de jeunes partenaires est-il bien identifié et impliqué dans le projet ? Le groupe de jeunes français va-t-il bien consacré 10 jours consécutifs minimum à l'action et l'échange avec les partenaires ?	
Pérennité	Une réflexion et des garanties sur la pérennité du projet ont-elles bien été présentées dans le projet ?	
Réalité du budget	Le budget présenté paraît-il cohérent vis-à-vis de l'action envisagée ? Vis-à-vis du coût de la vie sur place ?	
Implication financière des porteurs de projet	Une part d'autofinancement est-elle bien présentée dans le budget prévisionnel ?	
Restitution	Une restitution est-elle bien prévue en France comme dans le pays partenaire ?	
Sécurité	La zone sur laquelle souhaite se rendre les jeunes est-elle classée en zone verte ou jaune par le MEAE ?	

**Récapitulatif des points de vigilance
pour établir l'éligibilité d'un projet aux dispositifs JSI VVVS**

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ	QUESTIONS GUIDES POUR LE PARRAIN	O K ?
Porteur de projet	Le projet est-il bien déposé par une association de loi 1901 ?	
Age	Chaque jeune impliqué dans le projet a-t-il bien entre 15 et 25 ans ?	
Nombre de jeunes	Le nombre de jeunes français impliqués dans le projet est-il bien compris entre 4 et 16 ?
Implication des jeunes	Le projet présenté permet-il de révéler l'implication des jeunes dans l'organisation du projet ?	
Nombre d'encadrants	Pour le JSI : Pour le VVVS :	
Rencontre interculturelle	Le projet proposé dispose-t-il bien des deux dimensions suivantes : - une dimension « échanges interculturels » entre jeunes - une dimension « action de solidarité internationale » (projet concret) ? Un groupe de jeunes partenaires est-il bien identifié et impliqué dans le projet ? Le groupe de jeunes français va-t-il bien consacré 10 jours consécutifs minimum à l'action et l'échange avec les partenaires ?	
Pérennité	Une réflexion et des garanties sur la pérennité du projet ont-elles bien été présentées dans le projet ?	
Réalité du budget	Le budget présenté paraît-il cohérent vis-à-vis de l'action envisagée ? Vis-à-vis du coût de la vie sur place ?	
Implication financière des porteurs de projet	Une part d'autofinancement est-elle bien présentée dans le budget prévisionnel ?	
Restitution	Une restitution est-elle bien prévue en France comme dans le pays partenaire ?	
Sécurité	La zone sur laquelle souhaite se rendre les jeunes est-elle classée en zone verte ou jaune par le MEAE ?	

**Récapitulatif des points de vigilance
pour établir l'éligibilité d'un projet aux dispositifs JSI VVVS**

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ	QUESTIONS GUIDES POUR LE PARRAIN	O K ?
Porteur de projet	Le projet est-il bien déposé par une association de loi 1901 ?	
Age	Chaque jeune impliqué dans le projet a-t-il bien entre 15 et 25 ans ?	
Nombre de jeunes	Le nombre de jeunes français impliqués dans le projet est-il bien compris entre 4 et 16 ?
Implication des jeunes	Le projet présenté permet-il de révéler l'implication des jeunes dans l'organisation du projet ?	
Nombre d'encadrants	Pour le JSI : Pour le VVVS :	
Rencontre interculturelle	Le projet proposé dispose-t-il bien des deux dimensions suivantes : - une dimension « échanges interculturels » entre jeunes - une dimension « action de solidarité internationale » (projet concret) ? Un groupe de jeunes partenaires est-il bien identifié et impliqué dans le projet ? Le groupe de jeunes français va-t-il bien consacré 10 jours consécutifs minimum à l'action et l'échange avec les partenaires ?	
Pérennité	Une réflexion et des garanties sur la pérennité du projet ont-elles bien été présentées dans le projet ?	
Réalité du budget	Le budget présenté paraît-il cohérent vis-à-vis de l'action envisagée ? Vis-à-vis du coût de la vie sur place ?	
Implication financière des porteurs de projet	Une part d'autofinancement est-elle bien présentée dans le budget prévisionnel ?	
Restitution	Une restitution est-elle bien prévue en France comme dans le pays partenaire ?	
Sécurité	La zone sur laquelle souhaite se rendre les jeunes est-elle classée en zone verte ou jaune par le MEAE ?	



JSI
Jeunesse et solidarité
internationale



Financéur : Subvention publique du **FONJEP***, financée par le **MEAE****.

Type de projets : projets interculturels de solidarité internationale, co-portés par des jeunes en France et à l'étranger, avec un partenaire local.

Les projets doivent se fonder sur un besoin local réel.

Thématiques :

- Projets à caractère social ou environnemental.
- Projets culturels, sportifs et de santé.
- Projets d'éducation et de sensibilisation.
- Chantiers de construction, de réhabilitation, ou d'aménagement.

Montant : **Jusqu'à 10.000€** (11.500€ pour les territoires d'Outre-mer et la Corse) (Pas + de 60% du budget global.

Durée : Le projet à une durée minimum de **15 jours**, dont 10 jours minimum consacrés à l'action de solidarité.



JSI
Jeunesse et solidarité
internationale



Critères d'éligibilité :

- Association loi 1901 ou 1908 (Alsace-Moselle).
- **Structure marraine habilitée** obligatoire.
- Public : Groupe de 4 à 16 jeunes, âgés de **15 à 25 ans**.
- Projet **co-construit** et co-réalisé en partenariat avec un **groupe de jeunes à l'international** et un **partenaire de la société civile locale**. (La liste des jeunes locaux doit être fournie lors du dépôt des candidatures).
- Maximum 20% des jeunes peuvent avoir déjà participé à un projet JSI-VVSI.
- Le projet se réalise en France ou dans un pays éligible à l'APD*).
- Le projet intègre obligatoirement des temps d'échanges et de découvertes interculturelles en dehors de l'action de SI.
- Formation au départ et à l'interculturalité obligatoire.
- Une action de restitution (ECSI) doit obligatoirement avoir lieu à l'issue du projet.



JSI
Jeunesse et solidarité
internationale



Calendrier des candidatures : 4 sessions annuelles :

- T1 : 15 juillet – 30 septembre 2025 → Réalisation : 1 janvier – 31 mars 2026.
- T2 : 1 octobre 2025 – 9 janvier 2026 → Réalisation : 1 avril – 30 juin 2026.
- T3 : 12 janvier – 20 mars 2026 → Réalisation : 1 juillet – 30 septembre 2026.
- T4 : 23 mars – 22 mai 2026 → Réalisation : 1 octobre – 31 décembre 2026.

Sélection : Instruction des dossiers + passage devant un jury oral en région (30 minutes par projet) → Puis : Un comité national formule la décision finale d'attribution. (Participation obligatoire au jury régional (minimum 3 jeunes).

Mots clés : Rencontre interculturelle, inclusivité, réciprocité et échange.



JSI
Jeunesse et solidarité
internationale



Projets non financés :

- Projets de collectes et de dons (médicaments, matériel scolaire ou libre, produits alimentaires...)
- Projets de convoi de véhicules.
- Projets présentés directement par des pays partenaires ☒ Projets dispersés (plusieurs sites, éclatement du groupe, ou différents thèmes d'action).
- Projets de prévention / information sur le SIDA ou les MST.
- Projets d'enseignement du français ou de soutien scolaire.
- Stages diplômants à caractère obligatoire dans un cursus scolaire / universitaire.
- Voyages de découverte ou tourisme solidaire.

Pour + d'infos : <https://www.fonjep.org/projets-de-jeunes-vvvsj-et-jsi/vvvsj-et-jsi-quels-projets-peuvent-etre-aides>

			
			
			
			

			
			
			
			